

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1649>



Éducation prioritaire, priorité à l'éducation ou à l'austérité ?

- Éducation -



Date de mise en ligne : lundi 3 mars 2014

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Peillon a annoncé à grand renfort de communication son choix de faire de l'éducation prioritaire une priorité. La seule question qui vaille, au-delà d'énoncés de grands principes, c'est bien de savoir si cette « refondation » permettra ou pas de lutter vraiment contre les inégalités. Cela pouvait ressembler à une bonne nouvelle... pourtant.

Pourtant, et alors que l'immense majorité des collègues veulent prioritairement une diminution du nombre d'élèves par classe et du temps supplémentaire pour travailler en équipe, les annonces du ministre sur l'éducation prioritaire se font à moyens constants ce qui en limite singulièrement la portée : « pas un euro de plus » selon ses propres termes.

Cela signifie que les 54 000 créations de postes d'enseignants prévues sur la durée du quinquennat, les 14000 pour le premier degré, déjà largement en dessous des suppressions d'emplois de l'ère Sarkozy, vont être en grande partie utilisées pour l'éducation prioritaire.

Les annonces faites, outre qu'elles ne sont pas à la hauteur des exigences des collègues, ne disent rien des effectifs par classes : elles se contentent de redistribuer « autrement » les 7000 « plus de maîtres que de classes » et les 3000 « pour les moins de 3 ans ».

350 réseaux REP+ et environ 650 réseaux REP vont être créés ... en 2015. Ceci correspond peu ou prou (plutôt moins d'ailleurs) à la cartographie actuelle de l'éducation prioritaire : 320 Éclair, 700 RRS.

Si, comme l'annonce le ministre on installe un maître supplémentaire par école de Rep et Rep+ cela correspond à peu près à 7000 « plus de maître »s à la sauce Peillon. Si comme l'annonce Peillon, on veut atteindre 30 % de scolarisation des moins de 3 ans en ZEP (en deçà de 2005 !) il faut compter 1500 postes. Si comme l'annonce Peillon, on libère 9 jours par an pour les enseignants des REP+ cela correspond à 1200 postes... Au final 9000 postes sur les 14 000 postes créés.

Enfin, la dégradation de la situation sociale, les effets des ravages de la crise capitaliste conduisent de plus en plus de quartiers ou de zones rurales à des situations de très forte pauvreté. Des bassins demandent aujourd'hui à entrer en éducation prioritaire et peuvent légitimement en relever. Pourtant le fait que l'entrée se fasse non pas par les besoins mais par un nombre annoncé à l'avance (un millier de réseau) ne permet pas de répondre à ce critère.

Il faut d'abord répéter que la volonté de relancer l'éducation prioritaire doit se faire avec un budget ambitieux, que cela ne peut se faire par redéploiement mais par des créations d'emplois à la hauteur des besoins. On ne peut pas construire de politique d'éducation prioritaire ambitieuse sans rompre avec la logique libérale qui veut encore baisser la dépense publique de 50 Milliards (lire sur le site de de l'EE : [Pacte de responsabilité : le libéralisme c'est maintenu !](#))

Pourtant le ministre annonce la fin d'Éclair mais en maintient la logique : management, profilage des postes, autonomie renforcée, primes...

Sans volonté de construire un système scolaire qui permette aux gamins des classes populaires d'accéder à une culture commune élevée, l'école de Peillon s'enferme dans le socle commun qui est la matrice principale du référentiel de l'éducation prioritaire new age. On s'enferme dans le « lire, écrire, parler » qui diffère peu du « lire, écrire, compter » du socle de Fillon. La logique d'une éducation prioritaire se résumant pour tous, hormis les alibis de la méritocratie républicaine, à un bac moins trois est maintenu. L'école assurant dans les quartiers sa mission première : un pacificateur social.

La logique de management libéral est, elle, largement maintenue : profilage des directions d'écoles, des postes « plus de maîtres », « moins de trois ans », pilotage du réseau par le chef d'établissement, postes hors barèmes, régime indemnitaire renforcé avec toujours une part supplémentaire attribuée pour celles et ceux qui s'investissent dans d'autres missions pour « l'intérêt collectif ». A ce qui existait déjà s'ajoute le Grade d'Accès Fonctionnel : ce Graal de Graf qui pourrait être donné pour quelques-uns en éducation prioritaire et qui divise encore le milieu. (Lire

sur le site de l'EE : Le Graf kesako ?).

Pourtant on est entendu quand même ?

Les organisations syndicales ont du mal à dire leur insatisfaction. Cela peut s'expliquer pour au moins deux raisons, sans pour autant être acceptables.

La première, sans doute la plus partagée dans les salles des maîtres-ses : l'état de délabrement de l'éducation prioritaire est tel, qu'une simple annonce est vécue comme une relégitimation. Cet élément va vite rentrer en percussion avec la réalité chiffrée des annonces et l'impossibilité de faire correspondre la carte de l'éducation prioritaire aux besoins.

La deuxième est plus gênante : le ministère continue dans sa logique de récupération de bouts d'idées du mouvement syndical et pédagogique. Après le « plus de maîtres » qui reprend une revendication historique du SNUipp-FSU sans lui permettre de fonctionner, Peillon pervertit celle de la déconnexion temps élèves/temps enseignants (18 heures pour les enseignants, 27 heures pour les élèves). Ce que prévoit le ministère, c'est d'alléger de 9 journées annuelles le service des enseignants des seuls REP+. C'est un petit bougé mais qui ne pourra pas changer réellement les pratiques, le désir d'enseigner dans les quartiers populaires ni le rapport collectif au métier. Au contraire, il va créer des postes bâtards qui risquent d'avoir un effet contre-productif et torpiller une bonne idée, qui, ainsi dévoyée va se retourner contre une partie des enseignants : Qui pourrait vouloir intervenir 9 jours par an et par classe dans les écoles les plus difficiles (18 classes en moyenne) sans des conditions de travail largement améliorées ? Comment et quand pourrait s'effectuer le travail en équipe si le nombre d'enseignants en plus par réseaux est limité à 3 ?

La région parisienne montre la voie

Au final, la mobilisation qui a commencé dans les collèges du 92, qui s'étend à l'ensemble de la région parisienne doit être un témoin de l'attente de mobilisation très forte des équipes de l'éducation prioritaire. Elle est visible dans le second degré qui connaît les DGH mais elle le deviendra dans le premier degré autour des opérations de carte scolaire repoussées.

Comment répondre dans des enveloppes contraintes aux poussées démographiques et à la priorité à l'éducation prioritaire ? Équation impossible.

Cette mobilisation est le révélateur que les promesses, sans budget correspondant, ne peuvent engager que ceux qui y croient ! Il faut multiplier les exigences de moyens pour l'école publique et en particulier dans les quartiers populaires.